

Déconfinement : Le ccal Beau Sevran restera fermé

Dans son arrêté du 10 mai, le préfet de Seine-Saint-Denis annonce que, conformément au plan de déconfinement, les centres commerciaux de plus de 40 000 m² du département (situé en zone rouge) resteront fermés.

Parmi eux, le centre commercial Beau Sevran qui ne rouvrira donc pas complètement le 11 mai. Les commerces de ce centre qui étaient ouverts depuis le 23 mars dernier continueront à accueillir du public. Les autres commerces pourront poursuivre leur activité de livraison.

Voir la liste des [magasins ouverts ici](#).

À télécharger

[arrêté concernant le centre commercial Beau Sevran.pdf](#) (.pdf - 712.14 Ko)

[6 arrêtés interdiction centres commerciaux.pdf](#) (.pdf - 4 Mo)

Publié le 11 mai 2020